

## L'IDA EN ACTION

### Réforme de l'administration publique et du droit

Il y a dix ans, l'aide de l'Association internationale de développement (IDA) — le guichet de la Banque mondiale pour les pays les plus pauvres — dans les domaines de l'administration publique, de la décentralisation et de la législation était axée presque exclusivement sur les mesures techniques ayant un effet sur l'offre telles que les réformes des salaires, de l'emploi et de la fonction publique, la décentralisation budgétaire et la gestion des affaires judiciaires. L'IDA est cependant de plus en plus consciente qu'il faut s'atteler aux grands systèmes de gouvernance du secteur public tout en développant parallèlement la demande intérieure pour ces réformes. Une attention croissante a donc été portée aux questions de transparence et de responsabilité, par exemple les lois sur la liberté de l'information et sur la déclaration du patrimoine et les moyens donnés aux citoyens de mieux faire entendre leur voix, comme les organismes de médiation. L'accent a également été mis sur le suivi et la publication d'informations sur les retombées des réformes et sur ce que les citoyens sont en droit d'attendre de leur gouvernement. Des analyses et des outils de référence sont venus appuyer ces travaux.

La stratégie actuelle de l'IDA en matière de soutien à l'administration publique, à la décentralisation et à la réforme de la règle de droit s'inscrit dans une stratégie globale de bonne gestion publique et de lutte contre la corruption, énoncée dans L'engagement du Groupe de la Banque mondiale en matière de gouvernance et de lutte anticorruption, récemment approuvé par les gouverneurs de la Banque durant les réunions de printemps 2007.

#### Aperçu

- Le soutien aux réformes de l'administration publique et du droit représentait en moyenne un quart du volume total des prêts de l'IDA durant les sept dernières années (exercices 00-06).
- Le financement de l'IDA dans ce secteur a doublé entre 2000 et 2006, grimant de 1,37 milliard à 2,76 milliards de dollars, la plus forte croissance étant intervenu dans les prêts à la gestion des affaires publiques.
- L'aide de l'IDA dans ce secteur a été très diversifiée : recrutement de fonctionnaires au mérite en Albanie ; décentralisation aux niveaux régional, provincial et local en Éthiopie ; modernisation du judiciaire au Honduras et en Géorgie ; renforcement des capacités des administrations publiques à l'issue de conflits dans des pays comme l'Afghanistan, le Sierra Leone ou le Timor Leste ; et, intégration dans les politiques de prêt au développement du principe des questionnaires d'enquête permettant aux utilisateurs des services sociaux de faire entendre leur voix en Géorgie, au Laos et au Pérou.
- L'action de l'IDA dans ces différents domaines a pour objet de promouvoir des États et des institutions capables et responsables, à même de formuler et d'appliquer des politiques avisées, de fournir des services publics, de définir des règles régissant les marchés, et de combattre la corruption, ce qui favorisera la lutte contre la pauvreté.

## CONTRIBUTIONS DE L'IDA

### Un axe majeur

Durant l'exercice 06, la plus large part du soutien de l'IDA a été affectée à l'administration publique, dont le droit et la justice, avec 2,76 milliards de dollars soit 29 % du total. Les prêts de l'IDA au secteur se sont considérablement accrus durant les dernières années, passant de 1,37 milliard de dollars en 2000 à 2,76 milliards de dollars en 2006. Pendant l'exercice 06, l'aide de l'IDA a été concentrée dans trois domaines : gestion de l'administration centrale (55,9 %), décentralisation (22,9 %) et administration publique générale (15,8 %).

### Un rôle évolutif

Il y a environ dix ans, l'IDA axait ses interventions sur les mesures ayant un effet sur l'offre telles que les réformes des salaires, de l'emploi et de la fonction publique et la gestion des affaires judiciaires. L'IDA est cependant de plus en plus consciente qu'il faut, dans le même temps, renforcer les capacités des institutions et développer la demande intérieure pour ces réformes afin de favoriser la bonne gestion des affaires publiques et l'offre de services et limiter les occasions propices à la corruption.

En conséquence, l'accent a été mis sur la transparence et la reddition de comptes, souvent appuyé par un régime de prêts-programmes et des opérations d'investissement.

Ainsi, des interventions ayant une action sur la demande ont été intégrées dans les projets et programmes de l'IDA, par exemple l'appui apporté à l'adoption de lois sur la liberté de l'information ; aux lois sur la déclaration du patrimoine ; à la création ou au renforcement du contrôle extérieur et aux mécanismes citoyens tels que les organismes de médiation ou le suivi et la publication d'informations sur ce que les citoyens peuvent exiger de leur gouvernement par le biais de chartes citoyennes ; et l'élaboration d'outils tels que

les enquêtes de suivi des dépenses publiques qui permettent de détecter les déperditions dans les allocations budgétaires.

#### Le pouvoir de la supervision

Des enquêtes de suivi de la dépense publique ont été effectuées en Ouganda à l'initiative de l'IDA. Grâce à cette innovation, 80 % des financements sont parvenus aux écoles en 2000 contre seulement 13 % des fonds destinés à subventionner les étudiants entre 1991 et 1996. Outre l'annonce à la radio que des fonds seraient alloués à l'éducation, le gouvernement a informé les associations de parents d'élèves du montant des crédits que leur école devrait recevoir. La campagne engagée par les pouvoirs publics pour assurer un meilleur suivi et une plus grande transparence a permis de réduire les déperditions et d'accroître les inscriptions scolaires et les résultats des élèves. Le pourcentage d'écoliers de troisième année ayant atteint des objectifs déterminés en matière d'alphabétisation est passé de 19 % en 1999 à 46 % en 2006.

Parallèlement, l'IDA intensifie sa collaboration avec les autres bailleurs de fonds, et adapte ses instruments de prêt de manière à associer les investissements et le soutien technique à des prêts stratégiques visant à appuyer durablement les réformes structurelles et à développer les capacités afin que ces réformes atteignent leurs objectifs. L'accent a été mis sur les travaux analytiques et les outils de référence pour étayer cette démarche.

#### L'approche pluridimensionnelle de l'IDA

1. L'IDA a joué un rôle de premier plan dans la formulation et l'application de moyens contribuant à un suivi efficace des retombées des réformes. L'an dernier, la Banque mondiale a lancé une nouvelle initiative visant à définir des indicateurs pratiques fournissant des informations assez détaillées pour déterminer les interventions nécessaires. C'est d'autant plus important que les réformes de l'administration publique ont tendance à coller à la théorie lorsque leurs impacts ne sont pas mesurés. Ces indicateurs pratiques permettent aux fonctionnaires de constater les améliorations induites par les réformes

avant que leurs retombées tangibles ne se fassent sentir. Ils comprennent notamment des indicateurs de dépense publique et de responsabilité financière. D'autres indicateurs en cours d'élaboration porteront sur la gestion des ressources humaines et contribueront à un meilleur suivi des réformes de la fonction publique ; d'autres viseront la responsabilité publique et permettront de mesurer l'application des mesures de lutte anticorruption et des réformes en faveur d'une plus grande transparence.

2. L'IDA soutient l'offre de **biens publics** tels que la bonne gestion des affaires publiques et l'harmonisation de l'action des bailleurs de fonds. Elle a veillé à inscrire les réformes de la gouvernance au cœur des stratégies de lutte contre la pauvreté, en améliorant l'efficacité des dépenses publiques et l'assistance des donateurs. Par ailleurs, l'IDA s'est employée à faciliter l'harmonisation et l'alignement de l'action des bailleurs de fonds, ce qui devrait engendrer d'importantes économies sur le coût des transactions et l'utilisation avisée des ressources. Des mesures de financement collectif sont désormais en place en Tanzanie, en Zambie, en Éthiopie, au Mozambique, au Kenya, en Ouganda, en Sierra Leone, au Népal, au Bangladesh et au Ghana.

Comme elle est à même de faciliter l'harmonisation de l'action des donateurs et de réduire les coûts de transaction liés à l'utilisation des ressources extérieures, l'IDA dispose d'un avantage comparatif majeur. À ce titre, elle coordonne les groupes de bailleurs de fonds dans les pays, favorise la réalisation de travaux conjoints d'assistance technique (par exemple l'évaluation du suivi des finances publiques au titre du programme multibailleurs de définition d'indicateurs de la dépense publique et de la reddition de comptes) et travaille aux côtés de partenaires bilatéraux et multilatéraux à l'élaboration de stratégies coordonnées (comme le code de conduite proposé par le réseau OCDE-CAD sur la gouvernance, une action engagée par les bailleurs de fonds pour harmoniser leur action dans les milieux particulièrement corrompus,

éviter les interventions au coup par coup et les messages contradictoires).

3. L'IDA est un chef de file en matière de **réformes du secteur public** et d'appui à ces réformes. Elle participe régulièrement à des forums internationaux et fournit des avis spécialisés à des institutions de recherche et à des groupes internationaux de suivi. La diversité des travaux d'analyse qu'elle a à son actif lui en donne la possibilité.

4. L'IDA est à même d'agir du **côté de l'offre** de réformes de la gestion des affaires publiques comme du **côté de la demande** d'États plus puissants, plus responsables et plus transparents. Ainsi, les interventions proposées au titre de la récente Stratégie d'aide-pays (CAS) du Bangladesh allaient de la réforme de la justice à une plus grande liberté d'information ; de même, la CAS de l'Indonésie prévoyait un partenariat national entre la société civile, les bailleurs de fonds et l'État en vue de la réforme de la gouvernance.

5. Enfin, l'IDA a adopté une démarche **multisectorielle** des réformes de l'administration publique. Au cours des derniers dix ans, elle a élargi son champ d'action précédemment limité aux seules réformes des pouvoirs publics – par exemple gestion des finances publiques, achats et réforme du service civil – pour privilégier une intégration systématique des analyses de la gouvernance et de l'assistance aux projets et programmes sectoriels – notamment les stratégies d'assistance-pays qui constituent le document maître pour la Banque – et intervenir dans des secteurs tels que l'équipement, la santé, l'éducation, la foresterie, les ressources naturelles et d'autres encore.

## RÉSULTATS

Durant les dernières années, des progrès modestes ont globalement été enregistrés dans les pays pouvant bénéficier de l'aide de l'IDA du point de vue de la gestion du secteur public

## Le soutien de l'IDA par région

En **Afrique**, une des trois priorités stratégiques consiste à « établir des appareils d'État compétents et à améliorer la gouvernance », et la région parachève un rapport d'étude majeur sur le développement des capacités. Le soutien de l'IDA à l'Afrique est axé, à plus de 25 %, sur la gestion des affaires dans les secteurs public et privé, tant au niveau national que régional. L'action auprès des pouvoirs publics a porté sur : i) la gestion des finances publiques, facilitée par les plans d'action préparés au profit de 23 pays pauvres très endettés d'Afrique ; ii) l'amélioration de la gestion des administrations centrales (Burkina Faso, Tanzanie et Zambie), la décentralisation et la gestion locale des affaires publiques (Éthiopie, Malawi, Rwanda et Sierra Leone) et l'offre de services (Madagascar, Mozambique et Ouganda) ; iii) l'intégration de la gouvernance et de l'offre de services dans les crédits de soutien à la réduction de la pauvreté (CSRP) et les programmes nationaux de renforcement des capacités (Éthiopie et Rwanda) ; et iv) le renforcement des capacités des institutions de reddition de comptes au niveau intérieur, en collaboration avec le WBI et d'autres partenaires.

En **Asie de l'Est et dans le Pacifique**, les problèmes sont extrêmement diversifiés, avec à la fois des pays IDA sortant de conflits et confrontés à des problèmes de gouvernance endémiques (Timor Leste, Cambodge) et le dernier État communiste IDA du monde confronté aux défis de gouvernance dus à la transition vers une économie de marché (Viet Nam). Cette diversité se reflète également dans les programmes qui vont d'opérations intégrées de modernisation de la gestion des affaires publiques (Viet Nam) à la formulation de réformes axées sur la demande (Cambodge), en passant par l'application de nouveaux modes d'analyse de l'économie politique visant à mieux renseigner la conception des programmes (République démocratique populaire lao).

En **Europe et en Asie centrale**, malgré des situations nationales hautement diversifiées, l'action de la Banque a toujours pour objet d'améliorer les systèmes clés de gestion des services publics et de favoriser la responsabilité et la transparence. Outre les différents types de prêts qu'elle octroie, l'IDA prend une part active à la recherche sur les pays et au dialogue sur les politiques. La gouvernance a une importance croissante dans les crédits de soutien à la réduction de la pauvreté - CSRP (Géorgie et Albanie). La demande reste forte dans plusieurs autres domaines : gestion de la dépense publique (tous les pays IDA) ; réforme de l'administration et de la fonction publique (Albanie) ; et réforme législative et judiciaire (Albanie, Arménie et Géorgie). S'agissant des travaux d'analyse, de suivi et d'évaluation, l'enquête sur le climat des affaires et le résultat des entreprises constitue un outil essentiel de suivi des progrès des réformes de la gouvernance

dans la région.

En **Amérique latine et dans les Caraïbes**, les réformes de la gestion du secteur public, demandées depuis longtemps, ont donné lieu à une large gamme d'opérations, à des analyses ou à l'instauration d'un dialogue sur les politiques. Les programmes de gestion des affaires publiques portent sur : les réformes de la gestion financière dans la quasi-totalité de la région ; des programmes novateurs visant à moderniser les tribunaux (Honduras) ; et, plus récemment, des initiatives axées sur la reddition de comptes et la transparence, le renforcement de l'offre de services et des capacités institutionnelles. Dans l'ensemble de la région, le dialogue sur les politiques et les prêts à l'amélioration de la gouvernance sont étayés par une attention marquée portée aux problèmes d'inégalité et par le recours fréquent aux Notes de politique sur les économies en transition.

Au **Moyen-Orient et en Afrique du Nord**, les problèmes de gouvernance sont désormais au premier plan du débat sur le développement. La gouvernance est l'un des cinq piliers de la stratégie régionale, et un grand rapport d'étude intitulé *Better Governance for Development in the Middle East and North Africa (Vers une meilleure gouvernance pour le développement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord)* a été publié en 2004. Par le passé, le programme de travail de l'IDA visait à aider les pays clients à améliorer la qualité de leurs administrations publiques au moyen d'initiatives telles que le projet de modernisation de la fonction publique au Yémen. En 2005, l'IDA a commencé à étendre son approche à des problèmes plus délicats tels que la transparence, la responsabilité financière, la décentralisation et la lutte contre la corruption, sujets qui tiennent une large place dans le rapport sur la gouvernance.

En **Asie du Sud** où les réformes de la gouvernance sont en demande croissante, la stratégie a été opportuniste : les réformes soutenues ont été progressives pour fragmenter un vaste programme de réforme de la gouvernance et déterminer prudemment l'échelonnement des opérations. Les initiatives de l'IDA en vue d'améliorer le climat d'investissement et de développer l'offre sectorielle de services ont contribué à promouvoir une plus grande responsabilité financière dans le secteur public et une amélioration de la gouvernance. Nombre de programmes novateurs ont été menés avec succès dans la région. Citons notamment le renforcement des prises de position citoyennes, de la participation et de la transparence fondé sur des mesures de décentralisation au Népal ; l'amélioration des systèmes d'achat au Bangladesh et à Sri Lanka ; et les efforts visant à renforcer le cadre fiduciaire en améliorant les capacités, l'indépendance et l'efficacité des organismes de contrôle dans l'ensemble de la région.

et de la règle de droit. L'IDA a aussi favorisé de réelles avancées dans plusieurs pays.

### Des résultats globalement modestes

Les indicateurs des évaluations de la politique et des institutions nationales (CPIA) permettent de mesurer l'exécution des réformes visant à améliorer la gestion du secteur public. Les CPIA portent sur quatre aspects majeurs de l'administration des affaires publiques : la gestion des recettes, la gestion du revenu, l'exécution du budget, l'administration publique et celle du pouvoir législatif et judiciaire.

Dans les pays IDA, la note moyenne au titre de l'indicateur CPIA concernant les droits de propriété et la gouvernance fondées sur des règles est passée de 2,60 à 2,93 (sur une échelle de 1 à 6) durant la période 2001-2005, tandis que celle ayant trait à la qualité de l'administration publique s'est accrue de 2,87 à 3,01, le nombre de pays particulièrement mal notés (2 ou moins) tombant de 10 à 6 ; pour la transparence, la reddition de compte et la corruption dans la fonction publique, la note moyenne est passée de 2,78 à 2,90.

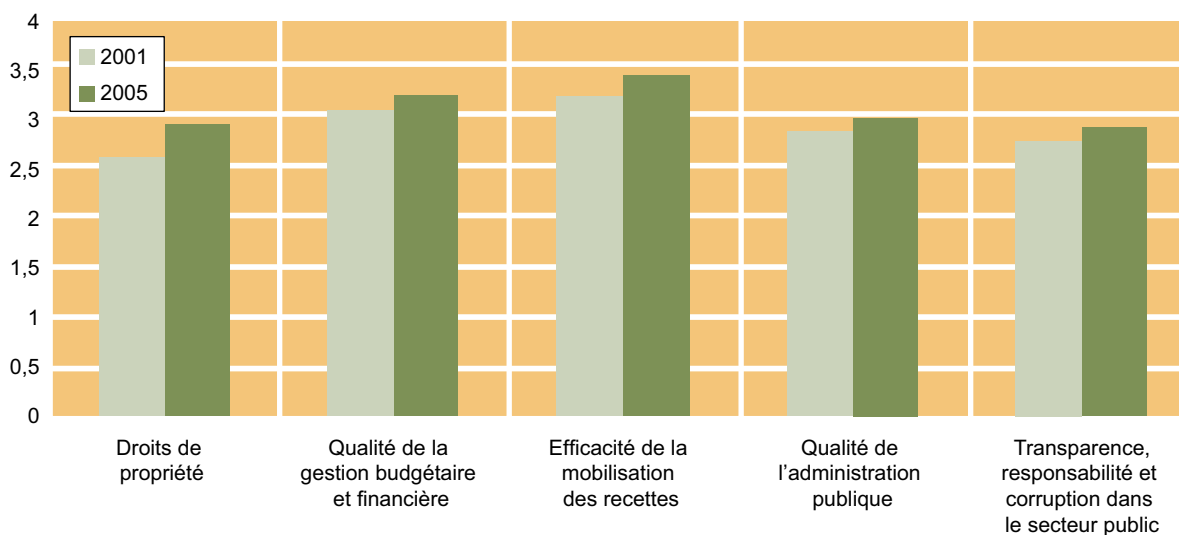
À la différence des réformes de la gestion des finances publiques qui donnent généralement de bons résultats quelle que soit la situation nationale, les réformes de l'administration publique sont bien plus sensibles au contexte national car elles menacent souvent de bouleverser des systèmes jouissant d'appuis puissants. L'IDA est malgré tout parvenu à enregistrer de réels progrès dans ce domaine. Quelques exemples sont présentés ci-après.

### Opérations ayant trait à l'offre

En **Tanzanie**, les effectifs ont été sensiblement réduits, tandis que les salaires ont été relevés. Dans le cadre du programme stratégique pour la réduction de la pauvreté qui était soutenu par des CSRP, les augmentations de salaire n'étaient consenties qu'aux ministères, départements et organismes qui engageaient des réformes.

Au **Ghana**, l'IDA a contribué à une amélioration notable de l'efficacité et de la gouvernance des douanes, en réduisant les retards et les occasions propices à la corruption grâce à l'informatisation de son administration. La durée moyenne des formalités de dédouanement au port de

**Notes CPIA cumulées au titre de l'indicateur Gestion et institutions du secteur public dans les pays IDA (2001 - 2005)**



Tema est passée de quelques semaines à un délai d'un à cinq jours.

Des progrès notables ont été réalisés du point de vue de la décentralisation de l'**Ouganda** grâce à une série de projets de développement des collectivités locales fondés sur le développement communautaire et la participation des groupes communautaires à la prise de décisions concernant les projets locaux.

Au **Lesotho**, le soutien de l'IDA au renforcement des capacités juridiques porte notamment sur l'introduction de normes de service dans le judiciaire et la lutte anticorruption.

L'IDA a contribué à améliorer les normes professionnelles et déontologiques, la responsabilité, l'éducation et l'efficacité opérationnelle du judiciaire à **Madagascar**.

Elle a prêté son concours à la création de la Chambre des comptes et du Conseil constitutionnel du **Cameroun**.

Grâce aux prêts d'assistance politique et technique accordés par la Banque entre 1999 et 2004, l'**Albanie** a instauré le recrutement des fonctionnaires au mérite. Cela a permis une réduction de la rotation des effectifs par rapport aux nominations politiques (2,7 % contre 11,7 %), une augmentation du nombre de candidats qualifiés par poste publié (5,9 en 2003 contre 9,3 en 2004) et la mise en place d'un organe d'appel raisonnablement indépendant.

Le projet de réforme judiciaire du **Guatemala** a rapproché le peuple de la justice (6 000 pauvres des banlieues périphériques et des communautés autochtones durant la première année) en créant des juridictions mobiles offrant des services de médiation gratuits et une tribune pour la résolution des petites créances, des affaires familiales et civiles et des conflits du travail.

Le projet sur les droits fonciers urbains du **Pérou** a permis l'enregistrement de plus

de 1,1 million de titres de propriété, une opération profitable pour plus de 5,7 millions de Péruviens issus de communautés marginales ; la valeur des biens fonciers s'est accrue de plus de 1 milliard de dollars, et les crédits mobilisés auprès des institutions financières ont atteint 400 millions de dollars.

En **Sierra Leone**, le projet de réforme des institutions et de renforcement des capacités a amélioré la gestion locale des ressources publiques grâce au programme de décentralisation et de responsabilisation qui a permis d'instaurer un système de transferts interadministrations, dont des dotations globales pour le financement de projets de développement des collectivités locales. Visant des résultats rapides, les collectivités locales ont développé les capacités de gestion des projets, d'achat et de comptabilité, intensifié l'offre de services et amélioré la participation, la transparence et la responsabilisation.

Avec l'aide de conseillers étrangers, le programme multidonateurs de renforcement de la planification et des capacités de **Timor Leste** repose sur une approche novatrice du renforcement des capacités qui associe compétences, connaissances, systèmes et procédures de travail à un cadre de gestion des performances fondé sur la transparence, la responsabilité, le leadership, la déontologie, le travail d'équipe et la communication.

### **Interventions agissant sur la demande et exemples d'apprentissage**

Le programme municipal de lutte anticorruption du Réseau mondial d'échange de connaissances pour le développement (GDLN) qui relève du projet de radio numérique pour l'Afrique, s'appuie sur ces nouvelles techniques pour faire connaître les instruments et pratiques de lutte anticorruption et de bonne gouvernance dans les zones rurales et isolées. Il offre ainsi aux représentants officiels et aux citoyens une structure d'information sur des stratégies spécifiques de lutte contre la corruption.

Les enquêtes sur la gouvernance et la lutte anticorruption permettent une analyse fine de la dynamique de la gouvernance au niveau local et fournissent des éléments en vue des programmes d'action menés dans les pays. La Banque a appuyé la définition et l'application de ces outils dans ses pays clients, en partenariat avec les organismes bilatéraux et les ONG locales (par exemple au Bénin, en Haïti, en Guinée, à Madagascar, au Mozambique et au Paraguay).

En Inde, le gouvernement du Karnataka a adopté des méthodes novatrices d'offre de services, notamment fondées sur des contrats de sous-traitance. Les prestations des services municipaux de Bangalore se sont ainsi considérablement améliorées ; des enquêtes par questionnaire ont montré une amélioration de la satisfaction des usagers qui a augmenté de 6 à 94 % dans le cas de la distribution d'électricité ; de 4 à 73 % pour l'eau ; et de 25 à 73 % pour les hôpitaux publics.

Durant l'exercice 06, le programme Médias, information et gouvernance de l'Institut de la Banque mondiale a lancé au Niger un programme sur plusieurs années visant à développer la participation des médias à la promotion de la transparence et de la reddition de comptes dans les pouvoirs publics. Le programme repose sur une approche globale des médias et de l'information et s'attache à développer les institutions et les capacités de journalisme, l'accès à l'information et la capacité du public à s'informer.

Le Partnership for Transparency Fund (PTF) – une ONG internationale soutenue par la Banque mondiale qui a pour mission d'aider la société civile à jouer efficacement son rôle dans la conception, l'exécution et le suivi des programmes de lutte anticorruption – apporte des financements pouvant aller jusqu'à 25 000 dollars à des activités ou projets spécifiques, autonomes et de durée déterminée pour combattre la corruption.

## Les enseignements

Les réformes administratives, légales et judiciaires ont livré plusieurs enseignements, notamment :

- la prise en charge et l'engagement des pays sont essentiels pour la réussite des projets relatifs à la gouvernance du secteur public. Les réformes de l'administration publique se déroulent bien dans la plupart des cas, à l'exception peut-être des administrations les plus mal gérées. Ainsi, le succès de ces réformes est de 84 % dans la majorité des pays, mais tombe à 36 % dans les pays les plus mal administrés. Les réformes de l'administration publique et du droit ont bien plus de chances d'aboutir lorsqu'elles sont adaptées aux circonstances nationales.
- Une attention accrue doit être portée aux collectivités locales car la décentralisation opérée dans de nombreux pays a ramené les problèmes de corruption et de gouvernance à ce niveau.
- Le renforcement des capacités mérite un effort particulier dans les pays qui se sont fermement engagés en faveur d'une amélioration de la gouvernance, tout en étant handicapés par le manque de compétences et de capacités d'organisation.

## LES PERSPECTIVES

La démarche stratégique de l'IDA en matière de réforme de l'administration publique et du droit s'inscrit dans la stratégie globale de bonne gestion publique et de lutte contre la corruption de la Banque mondiale. Au niveau des pays, la Banque mondiale s'emploie à renforcer l'efficacité, la responsabilité et la transparence des grandes institutions.

De ce point de vue, la Banque mondiale a l'intention de :

- soutenir une gamme plus large d'intervenants afin de favoriser la construction

d'États capables et responsables, notamment en privilégiant une vaste participation à la hiérarchisation des politiques et des dépenses publiques, en renforçant la transparence et le contrôle de l'utilisation des ressources budgétaires, en développant la participation et le contrôle de l'offre de services par les usagers, en renforçant la participation à la gestion des collectivités locales et en consolidant les organismes officiels de contrôle (comme le judiciaire, les organismes de médiation et les institutions supérieures d'audit).

- Appuyer les réformes des salaires dans la fonction publique et les codes de conduite qui découragent la corruption et améliorent l'offre de services aux citoyens.
- Apporter une aide aux collectivités locales pour développer leurs capacités d'action et la reddition de comptes au public.
- Soutenir les réformes du système législatif et judiciaire et les capacités parlementai-

res afin de faire contrepoids à l'exécutif. Outre l'exécutif, la Banque mondiale travaillera en partenariat avec d'autres bailleurs de fonds pour apporter une aide plus systématique aux assemblées parlementaires, aux institutions supérieures d'audit et aux autres organismes officiels de contrôle afin de favoriser un meilleur contrôle des dépenses publiques.

À la fin de la période couverte par l'IDA-15 (Exercices 08-11), la Banque mondiale escompte des résultats tangibles en matière d'administration publique et de droit, notamment attestés par les indicateurs pratiques. Une augmentation de ses ressources permettrait d'aider davantage de pays IDA à surveiller ces indicateurs et à en faire des outils de gestion qui leur permettront de mieux orienter leurs propres efforts de réforme de l'administration publique et de la règle de droit.

Mai 2007.

<http://www.banquemondiale.org/ida>.